



CAFE CITOYEN DU 24 avril 2026

Présents : Mireille, Noortje, Jean-Claude, Thierry, Muriel, Daniel

Restitution par Muriel d'une entrevue avec le directeur de cabinet de M. le Maire de Mallemort :

Des associations, dont le LIP, « Sian d'Aqui », l'Ecole de Musique, « Vivons ensemble », « Les Jardins Partagés » et d'autres ne figurent pas sur la liste des associations subventionnées, délibération devant être approuvée en Conseil Municipal le 27 avril. Muriel a demandé pour quel motif elles se voyaient mises en attente. La Mairie entend discuter avec ces associations pour décider de l'opportunité du renouvellement des subventions et de leurs montants.

Fête de la nature : LPAC disposant d'une subvention de 500 euros pour mettre en place une exposition sur la biodiversité devant la maison de pays, il faut réfléchir aux moyens d'y parvenir avec cette somme.

A propos de l'emploi des 9000 euros annuels, devant être versés en mécénat par la société CVE dans le projet centrale PV au sol à Mallemort :

Des propositions devront être faites lors d'une commission devant se tenir vers la mi-juin, réunissant cinq intervenants, disposant chacun d'une voix, dont « Sur le toit de Alpillès ». La proposition de financement de la végétalisation d'une cour d'école a les faveurs des personnes présentes ce matin. Mais comme il convient de proposer un projet construit, le délai de préparation semble court. Muriel propose de travailler sur le sujet, notamment en prenant attache avec des établissements dont les cours de récréation sont végétalisées, comme à Alleins. Mais il faut avoir une proposition de projet plus facilement élaborable dans ce court délai, peut-être un apport financier à l'association « Terre de lien », pour concourir à l'installation de jeunes agriculteurs en bio.

A propos de la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain communal pour y parquer des chevaux :

Le projet municipal, qui doit être voté prochainement, est de confier le terrain situé au niveau du rond point de la Durance (qui devait à un moment être mis à disposition des producteurs locaux) à une éleveuse de chevaux pour qu'elle y installe quelques animaux. Ce projet ne présente a priori aucun intérêt pour la commune et semble néfaste pour la biodiversité (détérioration du sol par piétinement , destruction de la végétation) et le bien être animal (les animaux seront à proximité immédiate de la route très fréquentée). Toutes les personnes présentes ce matin sont opposées à cette décision et Muriel votera contre, en proposant de louer cette terre à un agriculteur ou d'y faire un parc à thème « biodiversité » .

A propos de la journée « nettoyons le Sud », proposition est faite d'aller sur un des sites recensés de dépôts sauvages et de le débayer avec des engins que pourraient mettre à disposition les services techniques, qu'il conviendra de contacter.

A propos de la foire de printemps du 10 mai : Décision est prise de faire un sondage sur les besoins/souhaits de mallemortais en matière de transports en commun. Le plan local de mobilité étant en cours de conception, interroger la population et en apporter le résultat semble d'autant plus important .